



GRET

**INTER
RÉSEAUX**
Développement Rural

CETTE NOTE VALORISE LES PRÉSENTATIONS ET LES DISCUSSIONS TENUES LORS D'UN ÉVÈNEMENT PROPOSÉ PAR LE GRET DANS LE CADRE DE LA PARTICIPATION DE LA CITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

NOTE DE SYNTHÈSE ASANAO / NUMÉRO 8 / NOVEMBRE 2022

QUEL AVENIR POUR LE LAIT LOCAL EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

MODÉRATEUR

> François ENTEN, Gret

INTERVENANT·E·S

- > Adrien LEFÈVRE, Association des producteurs de lait indépendants, APLI
- > Hindatou AMADOU, Campagne Lait, Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS)
- > Laurent LEVARD, Gret
- > Adama Ibrahim DIALLO, Union nationale des minilaiteries et producteurs de lait local au Burkina Faso, UMPLB
- > Maimouna Malé DIORI, Laitière du Sahel/Organisation nigérienne des fédérations interprofessionnelles du lait au Niger, ANFILAIT
- > Guillaume DUTEURTRE, Cirad

La convention programme Asanao (Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et dans les Suds) mise en œuvre par le Gret et ses partenaires a pour objectif principal de contribuer à la promotion et à la mise en place de systèmes alimentaires durables et favorables à la nutrition, en renforçant les stratégies d'intervention des acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Financé par l'AFD, ce programme intervient dans huit pays : le Burkina Faso, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Cambodge, Haïti et Madagascar. Des tables rondes et webinaires sont régulièrement organisés pour informer, partager et tirer des leçons des différentes interventions et des résultats obtenus.

Cette table ronde a réuni une cinquantaine de personnes sur place et une trentaine à distance pour discuter des enjeux pour les éleveurs et les entreprises productrices de lait local au Sahel.

PROBLÉMATIQUE

En Afrique de l'Ouest, la production et la commercialisation du lait local répondent à des enjeux considérables en termes de développement socio-économique des zones pastorales et agropastorales, et en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Or, depuis plusieurs années, les agroindustriels européens envahissent le marché avec du lait en poudre et des substituts de lait fabriqués avec de la poudre de lait écrémée et de l'huile de palme. Ces produits vendus jusqu'à 50 % moins chers que le lait local, fragilisent l'ensemble de la filière du lait local.

La table ronde a permis d'illustrer les modalités de mobilisation des acteurs autour de ces enjeux, notamment en termes de plaidoyer. Alors que les campagnes « Mon lait est local » et « N'exportons pas nos problèmes » ont été lancées il y a quelques années, les échanges ont permis de mettre en avant les avancées obtenues, notamment au niveau de l'Offensive lait de la CEDEAO, mais aussi les nouveaux défis, liés au contexte sécuritaire, post-pandémie, et aux effets de la guerre en Ukraine.

Réunissant des représentant·e·s d'éleveurs et d'entreprises du Sahel, d'ONG et de la recherche, la table ronde s'est articulée autour de quatre grandes questions clés :

- Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés les éleveurs et entreprises des filières lait local en Europe et en Afrique de l'Ouest ?
- Quels sont les enjeux d'évolution des politiques commerciales pour les éleveurs et les entreprises transformatrices de lait local au Sahel ?
- Quels impacts pourraient-elles avoir au niveau des consommateurs sahéliens notamment en milieu urbain ?
- Quels apports de recherche permettent aujourd'hui d'éclairer ces débats ?

DES ENJEUX D'ORGANISATION DES MARCHÉS ET D'AMÉLIORATION DU PRIX DU LAIT PAYÉ AUX ÉLEVEURS EN FRANCE

En France, l'association des producteurs de lait indépendants milite pour un **Programme de responsabilisation du marché (PRM), afin que la production de lait colle au mieux à la consommation pour éviter tout effondrement des prix.** En effet, le lait est une denrée périssable sous trois jours, de sorte qu'une baisse de la demande se traduit immédiatement par une baisse du prix. À partir de 1984, l'Europe a mis en place des quotas laitiers. Vers 2003, ces quotas ont été mal gérés avec des droits à la production bien supérieurs à la consommation, ce qui a conduit à l'exportation des surplus sur le marché international. Alors que les quotas laitiers ont été abolis, l'Europe s'est trouvée, en 2007-2008, dans une situation de légère pénurie. La réponse apportée a été de délivrer des droits à la production très importants, si bien que les prix se sont effondrés en 2008 passant de 400 € à 200 € les 1 000 litres en six mois seulement. De nombreuses fermes qui avaient investi ne s'en sont pas remises. En 2015, les quotas laitiers ont été abolis dans une perspective libérale. Selon l'association, la régulation par le marché seul conduit à des arbitrages sur les exploitations en faveur d'autres productions (abandon de l'élevage). Elle provoque des situations dramatiques par des faillites et des suicides de producteurs.

Il faut noter également que l'on manque en France et en Europe de la matière noble du lait (beurre et crème) dont le prix explose tandis que les sous-produits (lait

dégraissé et ré-engraissé avec les matières grasses végétales) sont exportés vers l'Afrique.

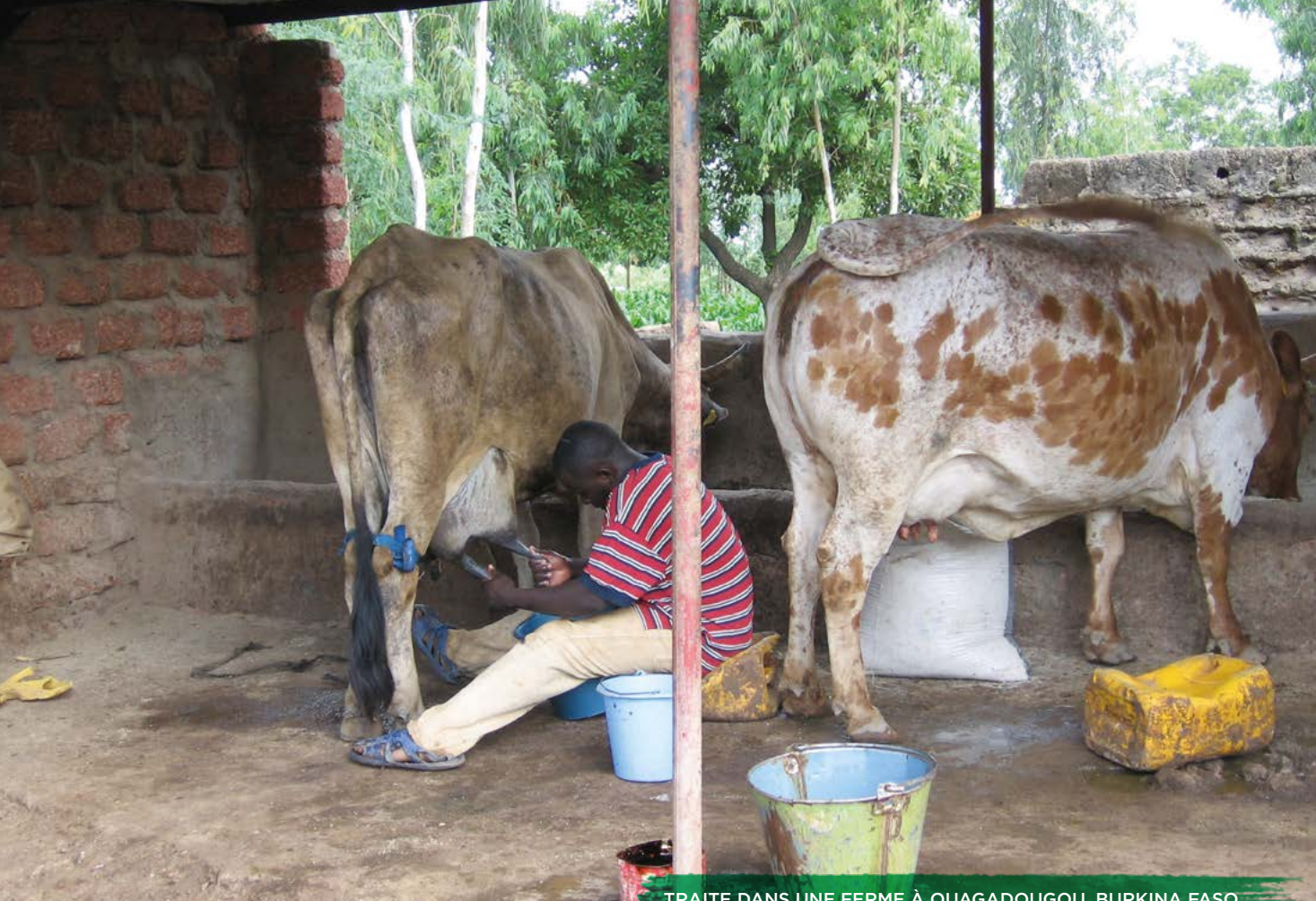
Le Programme de responsabilisation du marché (PRM) prend comme référence le coût de production réel du lait en intégrant une rémunération décente pour les éleveurs. L'association déplore ainsi que la contractualisation au sein de la filière laitière discutée lors des États généraux de l'alimentation, fixe des prix mais non des marges ou un taux de rémunération pour le producteur. Actuellement, la hausse des prix des intrants (carburant, électricité, engrais, aliments protéinés) grignote largement ces marges. L'association arrive à obtenir une écoute auprès du Parlement européen, moins auprès de la Commission et des représentants des ministères de l'Agriculture (qui connaissent une forte alternance). Face à cette difficulté à convaincre, l'association a décidé de lancer des actions concrètes, au travers du label Faire France, pour faire la démonstration que leurs propositions sont réalistes

L'objectif est de **mieux répartir la marge dont le calcul intègre non seulement les charges (intrants, etc.) mais aussi la rémunération des éleveurs** (chef d'exploitation ou salarié) qui est bien trop souvent la variable d'ajustement : en général, quand toutes les charges sont payées, l'éleveur se verse ensuite un revenu... quand cela est possible. L'association milite pour la fixation d'une rémunération décente pour un éleveur chef d'exploitation à deux smics horaires

UN NOUVEAU LABEL ÉQUITABLE POUR LE LAIT FRANÇAIS : LA MARQUE FAIRE FRANCE

L'**Association des producteurs de lait indépendants (APLI)** a été créée il y a 14 ans et compte désormais 1 000 membres sur 50 000 éleveurs français. Son but est de défendre les intérêts des producteurs au sein de la filière que ce soit en termes de reconnaissance comme de rémunération. Son action se fonde sur du **plaidoyer auprès des institutions européennes** mais aussi sur l'élaboration de solutions concrètes comme la mise en place d'un **label lait équitable** chapeauté par The European Milk Board et qui a donné lieu à la **marque Faire France** commercialisée dans la grande et moyenne distribution française (GMS).

Créée par plus de 500 éleveurs, répartis sur toute la France en 2012, Faire France commercialise du lait collecté puis conditionné dans une laiterie auprès d'un réseau de plus de 8 000 points de vente avec un principe de base : le lait vendu par Faire France doit rémunérer les producteurs engagés dans cette démarche à hauteur de 45 centimes, c'est une exigence. Depuis, ce sont en moyenne environ 15 millions de litres qui sont vendus chaque année. (source : www.fairefrance.fr)



TRAITE DANS UNE FERME À OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

(salaire minimum obligatoire) pour prendre en compte le nombre d'heures effectivement travaillées par les éleveurs (qui se situe en réalité plutôt autour de 60 h par semaine que des 35 h réglementaires). Dans ce calcul, la rémunération représente alors 11 centimes d'euros sur les 45 centimes du coût de production du litre de lait (ce qui représente une différence de 8 centimes avec le calcul de la filière). Ensuite, le chiffre d'affaires dépend bien sûr des ventes réalisées. Dernièrement, sur les 15 millions de litres de lait vendus, le label a représenté 1,5 million d'euros de revenus en plus. Pour une ferme moyenne de 60 vaches, le label représente un gain de 30 000 € supplémentaires sur un chiffre d'affaires annuel d'environ 200 000 €.

Concrètement, les éleveurs adhérents à la marque Faire France travaillent avec les usines de transformation qui transforment le lait en beurre et en crème, qui se conservent plus longtemps. Ensuite, **ils rachètent le produit à l'industriel pour reprendre la main sur la mise en marché.** La discussion avec la grande distribution a pris du temps (10 ans) et les relations commerciales se sont progressivement développées. Aujourd'hui, ils ont aussi intégré les applications d'e-commerce et de vente à domicile. **Le système nécessite une organisation des éleveurs en coopérative, en association, etc.** Ce qui demande d'être plus que des producteurs pour devenir aussi des commerciaux, ce qui n'est pas le même métier. À noter que Faire France n'arrive pas aujourd'hui à se positionner dans les marchés institutionnels (restauration collective et scolaire).

L'association échange également avec des producteurs au Burkina Faso pour créer une marque **Faire Faso**. **Faire Mali** est également en phase de démarrage.

Si les fermes sont souvent très différentes, le point commun entre les producteurs au Nord et ceux au Sud est qu'ils ne sont pas maîtres du jeu face à un marché qui les dépasse et qui n'est pas régulé.

UNE CAMPAGNE DE PLAIDOYER « MON LAIT EST LOCAL » POUR FÉDÉRER LES INITIATIVES ET IMPULSER DES CHANGEMENTS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

La population en Afrique de l'Ouest augmente, s'urbanise et s'oriente, pour une partie d'entre elle, vers davantage de produits issus de l'élevage, lait et viande. **La filière lait a un potentiel important** et la production de lait a déjà augmenté de 50 % entre 2000 et 2016, mais elle ne couvre que la moitié de la demande (avec des différences selon les pays). **Le potentiel de production est sous-exploité** car seulement 7 % du lait local est valorisé.

Parallèlement, **les exportations de lait européen entrent fortement en concurrence** avec la filière locale, la poudre de lait réengraissée à base de matière grasse végétale (MGV) étant 30 % moins chère que la poudre de lait entier et 50 % moins chère que le lait local.

Les études réalisées par SOS Faim et Oxfam ont montré que l'importation des mélanges MGV a explosé en 2016 mais existait déjà bien avant. Ils viennent principalement d'Irlande et des Pays-Bas, l'UE étant le premier fournisseur. Il représente un tiers de la consommation ($\frac{1}{3}$ MGV, $\frac{1}{3}$ lait de vache local, $\frac{1}{3}$ poudre de lait entière importée). Le lait MGV est un produit controversé car il répond à un besoin d'approvisionnement des laiteries mais pose la question de l'impact environnemental des produits à bas coût et de la dépendance aux importations. Il s'accompagne également de problématiques d'étiquetage et de tromperies.

Les organisations de producteurs se sont alliées pour demander à la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) de mettre cette question à l'agenda, et pour faire en sorte que les engagements de la CEDEAO voient le jour. Cette mobilisation a débouché sur l'Offensive lait, avec une **campagne régionale de plaidoyer « Mon lait est local »** lancée en 2018 dans huit pays.

Actuellement animée au niveau régional par l'Apess (Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane), la campagne mobilise plus de 57 organisations : les organisations de producteurs (OP), les organisations de transformation, les ONG qui appuient la production d'argumentaires (Oxfam, Cirad, Gret, Iram). Des coalitions pays ont également été créées où des discussions ont eu lieu avec les acteurs nationaux de la filière (laiteries, etc.) et avec les organisations de consommateurs. Des études ont été réalisées sur les politiques commerciales et l'impact des expor-

tations européennes avec comme cibles principales la CEDEAO et l'UE dans le cadre d'une campagne sœur conduite en Europe : « N'exportons pas nos problèmes ».

L'objectif premier de la campagne est de **sensibiliser les populations** afin qu'elles comprennent mieux les enjeux de la poudre de lait qui a envahi le marché. Le but est que les consommateurs aient une information juste pour orienter leurs choix de consommation, au travers de communications digitales, de pétitions en ligne et physiques. La campagne a été utile car les populations ont appris qu'elles consommaient de la poudre de lait reconstituée contenant de l'huile de palme, alors que la publicité associe trop souvent les produits à base de poudre de lait MGV à l'image de vaches locales. Le deuxième objectif était d'**amener les industriels à transformer davantage le lait local**. Un travail d'identification des multinationales et de suivi de leurs activités a été réalisé pour évaluer leurs pratiques vis-à-vis de la filière locale.

En termes de résultats, on constate une meilleure compréhension des enjeux par la population. Ces préoccupations sont intégrées dans l'Offensive Lait de la CEDEAO. Désormais, l'enjeu est d'accompagner les différents pays à la mise en place de **plans d'actions pays** et que des actions soient inscrites dans les programmes prioritaires d'investissements. Aujourd'hui 15 pays de la CEDEAO et la Mauritanie ont des plans d'action lait qui attendent des financements (sachant que l'Agence française de développement envisage un programme régional).

COLLECTE DE LAIT AUSÉNÉGAL © Sébastien Darrasse - DCI



LA QUESTION DE L'IMPACT DE LA LOI SUR LA DÉFORESTATION IMPORTÉE SUR L'INCORPORATION D'HUILE DE PALME DANS LA POUDRE DE LAIT MGV

La loi sur la déforestation importée, qui devrait être adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE début 2023, représente une avancée tout à fait importante. C'est la première fois qu'une mesure concerne non pas la nature des produits eux-mêmes mais leurs conditions de production. Avec l'adoption de ce texte, seuls les produits récoltés sur des terres qui n'ont pas fait l'objet de déforestation ou de dégradation des forêts dans le monde après le 31 décembre 2020, seront

autorisés sur le marché de l'UE. Des contrôles annuels seront inclus pour vérifier si les entreprises et les produits respectent la législation et peuvent justifier de la traçabilité de leurs produits.

Dans le cas de l'huile de palme, l'effet sur le marché international et sur son utilisation dans la poudre de lait MGV risque cependant d'être relativement faible dans la mesure où l'interdiction dépendra des parcelles de production. Il sera possible pour un industriel de découpler les productions sur des parcelles de déforestation ancienne dont la production sera orientée vers le marché européen soumis à la loi déforestation importée et les productions sur des parcelles de déforestation récente vers d'autres marchés notamment asiatiques. La loi aurait cependant pu être plus radicale en considérant la totalité de l'exploitation d'huile de palme.

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT COMMERCIAL PLUS FAVORABLE À L'ESSOR DES FILIÈRES LAIT LOCAL

Le Gret a travaillé ces dernières années sur la question des **politiques commerciales et des politiques fiscales qui pourraient permettre d'améliorer la compétitivité du lait local** par rapport aux exportations de lait européen.

Pour rappel, les industriels, plutôt que de produire de la poudre entière, qui vaut 2 500 € la tonne, peuvent séparer la matière grasse et en faire d'une part du beurre à 4 000 €, d'autre part du lait écrémé dont le prix en poudre est de 2 000 € la tonne. En mélangeant ce lait écrémé avec de la matière grasse végétale (et notamment l'huile de palme dont le prix est inférieur à 1 000 € la tonne) et en réduisant le tout à l'état de poudre, on obtient un « lait MGV » dont le prix est d'environ 1 700 € la tonne, soit un tiers moins cher que la poudre entière.

L'étude a consisté à établir plusieurs *scenarii* de politiques commerciales et fiscales susceptibles d'améliorer la compétitivité du lait local à deux niveaux : celui du secteur de la transformation (production de yaourts, etc.) et celui des consommateurs tant pour les produits transformés que la poudre de lait et la poudre MGV importée, beaucoup moins chère que le lait local, et qui est reconditionnée en petits paquets. Le scénario le plus intéressant est une **combinaison entre deux mesures** :

- une **augmentation des droits de douane** (TEC) sur la poudre de lait. Aujourd'hui il est à 5 % seulement alors qu'il est de 60 % en Afrique de l'Est. Le scénario propose de l'augmenter à 35 %;
- une **suppression de la TVA** sur tous les produits issus du lait local.



Ce scénario permettrait d'améliorer la compétitivité du prix du lait local. De plus, un modèle économique de la filière a été réalisé : il montre que ces mesures permettraient d'améliorer les revenus des éleveurs. Les consommateurs verraient les prix des produits importés augmenter mais seraient gagnants sur le prix des produits locaux. Le scénario permettrait également de dégager des **recettes douanières complémentaires** qui pourraient être utilisées soit pour soutenir la filière lait local, soit pour apporter un appui aux populations les plus vulnérables (en approvisionnant les cantines scolaires, par exemple). On sait que la question de l'augmentation du TEC est complexe avec la crainte de pénalisation des plus pauvres. Mais on constate que cet impact relativement limité pourrait être compensé par des **programmes sociaux**. Il est aussi recommandé de mettre en place des droits de douane pouvant évoluer en fonction des prix du marché et qui pourraient être suspendus en cas de flambée des prix. Ce **système de prélèvement variable** a déjà fait ses preuves en Europe entre les années 1960 et 1990.

Il pourrait y avoir une problématique relative à la conformité d'une telle mesure avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais il faut relever que dans le contexte actuel, il pourrait être délicat pour les pays riches d'attaquer les pays pauvres qui essaieraient de suspendre les droits de douane pour des raisons de sécurité alimentaire.

Cette question est centrale mais elle n'est pas suffisante. Toutes les autres actions citées précédemment et prévues dans les plans d'investissements prioritaires des pays demeurent nécessaires (soutien à la production, collecte, transformation, etc.).

DES ENJEUX MAJEURS POUR LES PRODUCTEURS ET LES ENTREPRISES OUEST-AFRICAINES

« Quand un enfant naît, on lui donne une vache laitière comme épargne. »

Adama Ibrahim Diallo, Union nationale des minilaiteries et producteurs de lait local au Burkina Faso, UMPLB

Depuis les années 1980, des **minilaiteries** se mettent en place dans les différents pays du Sahel. Au Burkina Faso, celles-ci étaient alors gérées par l'État et ont connu des difficultés de gestion car elles dépendaient de financements sur projets. Depuis les années 1990, ces laiteries sont gérées par des coopératives, des

groupements de producteurs, des organisations de producteurs. Elles **contribuent à l'amélioration du niveau de vie des populations**, en améliorant les revenus des familles. Ces revenus sont utilisés pour l'alimentation, les frais de scolarité, de santé, etc.

Au Burkina, le potentiel de production est très sous-exploité. La production locale fait face à la **concurrence du lait importé** notamment quand il est reconditionné dans de petits sachets. À cela s'ajoutent des **problèmes conjoncturels** liés à la situation sanitaire et sécuritaire. Certaines laiteries locales n'ont plus de lait, beaucoup de producteurs ayant perdu leur troupeau ou ayant été contraints de se déplacer notamment en ville.

DES ORGANISATIONS NATIONALES MOBILISÉES EN FAVEUR DE LA FILIÈRE LAIT LOCAL

Aujourd'hui, l'Union nationale des minilaiteries et producteurs de lait local au Burkina Faso (UMPLB) interpelle les décideurs pour une **mise en cohérence des politiques**, mais aussi une mobilisation des consommateurs. L'UMPLB a été mise en place pour défendre le point de vue des éleveurs dans la définition des politiques locales et pour faire face à l'accaparement des terres. Elle regroupe 97 laiteries et 3 000 producteurs, soit un volume de 250 000 litres de lait collectés. Au sein de la filière, elle milite pour une **meilleure répartition de la valeur** et est également à l'initiative de la création de la marque **Faire Faso**. **Les consommateurs sont au centre des stratégies.**

FILTRATION DU LAIT DANS LA MINILAITERIE CAFÉ RIO DE BOBO-DIOULASSO, BURKINA FASO





ÉLEVEUSE LIVRANT SON LAIT À LA MINILAITERIE, TAMBOUCOUNDA, SÉNÉGAL

Il s'agit en effet d'inverser la tendance, alors que les enfants ont depuis des années intériorisé le goût du lait en poudre.

De plus en plus de responsables de laiteries, à l'instar de Maimouna Malé Diori, gérante de la Laitière du Sahel et présidente d'Anfilait, se sont fixé comme objectif **d'améliorer la production locale de lait pour couvrir les besoins locaux** afin de réduire la dépendance aux importations. La laitière du Sahel a été créée en 2006 et traitait 2 400 litres/jour de lait. Seize ans après, ce sont 40 000 litres/jour qui passent par l'entreprise. Elle intègre le lait local dans ses produits à hauteur de 20-30 % selon la disponibilité du lait et jusqu'à 100 % pour un produit nouvellement sorti.

La filière lait local a en effet un **double intérêt pour la société** :

- le lait, en termes nutritionnels, est riche en protéines mais la consommation de lait par habitant est encore en-dessous des recommandations de la FAO ;
- le lait est également une source de **valeur économique nationale** qui peut contribuer à réduire la pauvreté rurale et réduire le coût des importations de lait (20 milliards de FCFA).

La production est diversifiée avec des systèmes pastoraux, agropastoraux, périurbains, intensifs et semi-intensifs. Le profil des consommateurs est également varié, entre les consommateurs urbains ou ruraux, les nantis et les plus vulnérables. Au Niger, il faut noter que 35 % de la production est autoconsommée.

PROMOUVOIR LE LAIT LOCAL AU NIGER

La situation de la filière lait local a évolué depuis 2008 où l'ambition était d'augmenter la consommation de lait. Les centres de collecte sont devenus des institutions, gérées par les éleveurs, qui fournissent des services (intrants, conseils, collectes). Les **centres de collecte** ont fait leur preuve et ont permis d'augmenter les quantités produites et les quantités collectées sur toute l'année, notamment en fixant des prix incitatifs pour les quantités de lait livrées en plus.

Néanmoins, en 2016, l'arrivée de la poudre de lait GMV sur les marchés a déstabilisé la filière. Mais, aujourd'hui, avec la montée des prix du lait importé, on observe un regain d'intérêt pour la filière lait local. Dans certains marchés au Niger, le prix de la poudre de lait importée a augmenté de 50 % depuis le début de la guerre en Ukraine.



TANK À LAIT DANS UN CENTRE DE COLLECTE AU NIGER

Pour augmenter la production et les marges brutes des éleveurs, il faut améliorer la **productivité** de l'élevage, ce qui passe par une amélioration de l'accès à la terre, au fourrage, à l'aliment bétail, l'amélioration de la productivité des races locales (besoin de races croisées). La filière fait également face à des **défis logistiques** pour l'organisation de la collecte de lait. La **professionnalisation** des acteurs du lait et le renforcement de la **gouvernance** au sein de la chaîne de valeur lait sont d'autres enjeux à prendre en compte.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette table ronde sur l'avenir de la filière lait local a permis de discuter des enjeux majeurs liés au développement de cette filière en Afrique de l'Ouest, mais aussi en Europe. Les actions de plaidoyer et la mobilisation des acteurs de la production et de la transformation ont fait évoluer la trajectoire de ces filières. Elles ont démontré l'importance de la consommation du lait local pour contribuer au développement des territoires ruraux et réduire la vulnérabilité des consommateurs face aux chocs de prix des produits importés.

Aujourd'hui, différents modèles de production et de filières viables sont promus en Afrique de l'Ouest :

- une diversité de systèmes de production (exploitations familiales agropastorales, avec des rendements relativement faibles mais de nombreux services rendus, mini-fermes familiales avec des rendements un peu plus élevés, fermes commerciales orientées presque exclusivement vers la production de lait, où la mécanisation est plus importante mais où les interactions avec le système agricole dans son ensemble est plus faible);
- différents systèmes de collecte, de petites tailles au grand centre de collecte; et
- différents types de laiteries (minilaiteries, laiteries industrielles, etc.).

Bien que la volonté politique des États soit affichée, de nombreux verrous au niveau des politiques commerciales entravent encore l'essor de ces filières et les besoins de financements publics demeurent importants. Plusieurs leviers d'action restent ainsi à investir au niveau de l'évolution des réglementations commerciales : révision du TEC (tarif extérieur commun) au niveau de la CEDEAO, mise en place de quotas d'importation (le Nigeria met par exemple en place des quotas d'importation pour les entreprises de transformation conditionnés à la collecte de lait local), fiscalité plus favorable pour les produits à base de lait local (suppression de la TVA par exemple). ■



La rédaction de cette note a été assurée par

Mélanie MOUSOURS (coordinatrice des publications à Inter-réseaux) et Amel BENKAHLA (responsable de projets au Gret) sur la base des contributions écrites et orales des intervenant-e-s de cette table ronde et des débats qu'elles ont suscités.



POUR EN SAVOIR PLUS



- > [Campagne « Mon lait est local ».](#)
- > [Campagne « N'exportons pas nos problèmes ».](#)
- > [Menaces sur le lait local en Afrique de l'Ouest, communiqué du collectif « N'exportons pas nos problèmes ».](#)
- > [Une tribune pour la protection des marchés agricoles ouest-africains.](#)
- > [Étude pour la mise en œuvre de mesures fiscales et de défense commerciale du lait local et de ses produits dérivés au Sénégal, Gret, Mon lait est local, Oxfam.](#)
- > [Lait, commerce et développement au Sahel : impacts socioéconomiques et environnementaux de l'importation des mélanges MGV européens en Afrique de l'Ouest, Cirad, 2020.](#)
- > [Transformer le lait local en Afrique de l'Ouest, Gret, 2021.](#)
- > [Partenariats locaux et internationaux pour des filières lait locales, revue Grain de sel n° 81, Inter-réseaux Développement rural.](#)
- > [Développement des filières lait local : quel rôle pour les entreprises et les organisations paysannes ?](#)

Photographies : © Gret.

Page 1 : Contrôle laitier (mesure de la quantité de lait) dans un village du Djerrri, Sénégal.